Image not found or type unknown

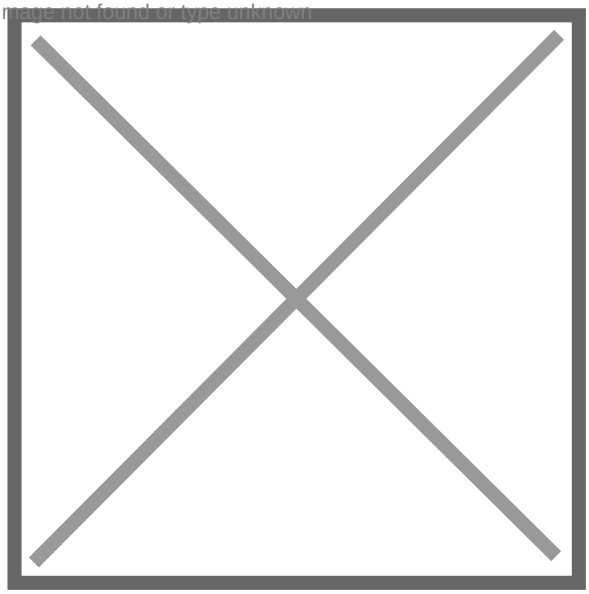

Pose de chaudiere avec soucis et facture gaz super elevée!!!!

Par **audrey78**, le **17/04/2008** à **10:28**

alors voilà je suis proprietaire depuis peu on a fait poser une chaudier à condensation et depuis la pose en decembre on a eu pas mal de soucis dont un probleme de chauffage puisque pour faire court çça marchait une fois sur deux
je recois hier ma facture de gaz pendant le periode de fin decembre à fevrier soit en fait 1 mois 1/2 j'aurai consommé 1000m3 soit une conso quasi annulle pour mon type d'habitation aujourd'hui pour 1 mois et demi entre fevrier (date d'inrtervention de la societe et ce jour j'ai consommé 126m3 donc ça semble se reguler
ma question comment contraindre l'entreprise qui a posé ma chqudiere à prendre en charge une partie de ma facture ?

Par **lison08**, le **18/04/2008** à **11:43**

Bonjour,
Je viens de lire votre message et je voudrais savoir la marque et le modèle de votre chaudière.
Moi aussi, j ai fait installé une chaudière à condensation (marque chappée) et c'est l horreur. Ne fonctionne pas. Surconsomme.

Par **audrey78**, le **18/04/2008** à **11:52**

c'est une saunier duval posée par une entreprise choisie par gaz de bordeaux

vous avez une sonde exterieure? elle est ou nord sud est ouest ? le mieux c est je crois en tout cas vu que ça se base aussi par rapport à la temperature exterieure faut pas qu'elle soit placée ni au sud ni au nord
ça peut venir de là enfin à voir avec le technicien
moi pour vous dire je l'ai donc depuis decembre et ils m'ont déjà changé deux pieces car quand je programmais une temperature rien ne se passait ou au contraire ça chauffait encore à plein alors que la temperature demandée était la bonne

Par **lison08**, le **18/04/2008** à **16:38**

moi je sui à 3700m3 pour 8 mois ce qui me parait excessif (meme si la maison est grande).
J'ai effectivement une sonde extérieure située au nord.
Nous elle se met en sécurité sans arret. Donc quand on se leve pas de chauffage!
On s'est battu avec chappee qui a changé la chaudière. Et la ca recommence avec la nouvelle. Je viens de leur demander de me rembourser cette chaudiere.
Pour ce qui est de la surconsommation, j ai essayé d etre indemnisé par chappée l an passé sans résultat.
Je me demande si certains sont content de ce type de chaudiere. Je commence sérieusement à en douter!!

Par **audrey78**, le **18/04/2008** à **17:19**

Pour la conso ça me parait élevée aussi pour vous donner une idée nous pour 130 m2 on devrait avoir une conso de 1400 m2 à l'année en gros

pour la remboursement de frais de gaz je suis sûre qu'il y a une loi qui doit les y obliger d'où ma recherche ici car j'ai ecrit déjà mais je suis sûre d'avoir plus de poids avec cet article de loi ou une phrase juridique

Par **audrey78**, le **21/04/2008** à **13:40**

personne pour nous renseigner???

Par **vinch88**, le **30/01/2009** à **21:34**

Problème idem, avez vous trouvé une solution..??

merci de votre réponse...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés